

Compte rendu de la réunion du Collectif Linky Non Merci Paris 13^e/5^{ème} du 9 octobre 2017

De 19h à 21h 30

Ordre du jour :

Proposition d'actions collectives et proposition d'actions individuelles.

Points d'informations

Les rendez-vous.

I. Les actions collectives

Proposition de relancer la mairie du 13^{ème}.

Faut-il faire une action en semaine (mercredi à 18h) ou une action le samedi après midi ? Les avis étaient partagés. Le soir, la tombée de la nuit nous rend moins visibles. Le samedi après-midi, la mairie est fermée. Nous avons retenu l'essentiel : informer et toucher le plus possible de personnes. L'emplacement pour distribuer des tracts à la sortie du centre commercial Italie 2 a été adopté.

Il a été décidé d'organiser un rassemblement **le 18 novembre à 16 heures**. Il a été suggéré d'avertir la préfecture de cette manifestation.

Un groupe se tiendra sur la place de la mairie du 13^e avec une banderole ; un second groupe restera sur le parvis du centre commercial Italie 2.

Ce même jour, le 18 novembre, une manifestation est prévue dans le 13^{ème} pour refuser le démantèlement de la bibliothèque Marguerite Durand située rue Pierre Melville (près des Olympiades). Cette bibliothèque est mondialement connue. De nombreuses chercheuses défendent ce lieu culturel. Elles ont prévues un sitting de contestation. La presse et les médias seront au rendez-vous. Il serait opportun que quelques uns du Scalp puissent diffuser et rencontrer des journalistes. Nous pouvons obtenir une tribune. Après réflexion et discussion, il a été décidé qu'un groupe du Scalp se donne rendez-vous à 15 heures à la bibliothèque Marguerite Durand et se rend ensuite en petit cortège au centre commercial Italie 2 pour 16h.

Proposer et soumettre au Maire du 13^{ème} une réunion publique dans la deuxième semaine de novembre.

Des représentants d'ENEDIS et des opposants y seront invités. Un courrier est adressé au Maire, c'est ce dernier qui arrêtera la date de la réunion. Ces deux actions sont complémentaires, cependant nous restons dans l'expectative sur la date de la réunion publique.

Un nouveau tract sera fait vers le 20 octobre pour annoncer ces 2 actions. Michèle examine les dates de réunion des conseils de quartier et prévoit une distribution de tracts.

Un courrier électronique à tous les députés est envisagé pour le refus du compteur Linky (suite à la réunion de coordination régionale – SCALP Ile de France – du 2 octobre).

II. Points d'informations

Serge rappelle qu'il faut agir au niveau de la certification, il s'interroge sur la portée de Linky. Jean-Pierre résume les débuts de Linky. En France, c'est en 2009 que Linky a été expérimenté dans deux régions (Indre et Loire et la région lyonnaise). Les décisions politiques de poser des compteurs communicants (lois de 2010 et 2015) mentionnent uniquement les motifs du code

de l'énergie. Deux pays européens (La Tchécoslovaquie et la Belgique) ont refusé la technique des compteurs communicants de type Linky. L'Allemagne a émis des réserves pour des raisons économiques mais ne s'est pas opposé à la technique.

Le collectif Linky non merci Paris 13^e/5^{ème} existe depuis le 8 novembre 2016. Nous connaissons le plan de développement Enedis et nous savons comment y répondre. Selon Enedis 35000 compteurs sont déjà installés dans l'arrondissement.

Jean Pierre montre un courrier d'Enedis et un petit livre reçu dans la boîte aux lettres récemment.

Cet envoi ne répond pas au refus de la pose de compteur communicant. Il indique les nouvelles conditions de vente du tarif bleu au contrat entre EDF/Enedis. Cela ne concerne pas le particulier, (9 paragraphes) sauf pour le dernier. Enedis s'engage à ne pas forcer la main aux personnes qui refusent et confirme leur refus. C'est aux particuliers de refuser le dialogue : « Je vous confirme mon refus... ». Il ne faut surtout pas signer.

Autre point d'interrogation : peut-on faire retarder la pose du compteur Linky dans les parties communes ?

Selon Françoise (copropriétaire), « Tout copropriétaire peut décider de ce qu'il veut mettre à l'ordre du jour – c'est légal. Il peut refuser à condition de faire un courrier sous la forme d'un point d'interrogation et de le faire dans le délai en LR/AR. Pour la prochaine réunion du collectif, il serait bien de mettre cette question à l'ordre du jour.

Jean Pierre reprend – pour les parties communes, nous avons fait quatre modèles de lettre.

Pour les bailleurs inscrits

Pour les conseillers syndicaux

Un modèle de délibération de lettre de copropriété.

La Direction Que Choisir se trouve dans une position intenable sur la pose des compteurs Linky. Elle affirme « on ne peut pas s'y opposer, c'est un principe de contractualisation ». Elle a porté plainte contre Stéphane Lhomme pour diffamation. Or, une de leur enquête de consommation confirme les informations publiées par Stéphane Lhomme sur les dysfonctionnements (voire d'incendie) des compteurs Linky.

Il est possible de consulter le dictionnaire de gestion immobilière à la bibliothèque de l'Hôtel de Ville de Paris, 5 rue Lobaut au 5^{ème} étage.

Pour toute personne qui n'a pas pu s'opposer à la pose du compteur Linky ou qui n'était pas au courant des effets nuisibles de ce compteur, il est possible de faire constater le désordre. Il existe un cabinet d'avocat qui engage une action sur cette base (« présomption de préjudice »), Maître Arnaud Durand propose une action pour faire établir le préjudice (panne, problèmes de santé...).

Réunion de coordination du 2 octobre. Arrêt du programme Linky – articles qui permettent à tous citoyens de s'opposer à un compteur communicant. Reprendre la proposition de message électronique de Françoise : Changer la loi.

III. Les rendez-vous.

Mardi 10 octobre 2017 à 8h 30 – métro cité – soutien à Stéphane Lhomme. A 9 h au tribunal de Grande Instance de Paris, 4 bd du Palais, c'est le référé pour empêcher l'Autorité de sûreté nucléaire de valider la cuve du réacteur EPR.

Mercredi 11 octobre à 12 heures – distribution de tracts métro glacière (place Coluche)

Samedi 14 octobre 2017 à 15h – distribution de 300 tracts place de l’Hôtel de Ville – RDV au métro (sortie « Avenue Victoria »).

Samedi 14 octobre 2017 : Compte rendu du demi mandat d’Anne Hidalgo au Pavillon de l’Arsenal – métro Sully Morland 75012.

Dimanche 22 octobre – Marché Blanqui à 11 heures (à l’angle de la rue des cinq diamants).

Dimanche 22 octobre – Marché Jeanne d’Arc à 11 heures (à l’angle de la banque populaire).

Lundi 6 novembre 2017 – réunion mensuelle SCALP-IDF à 19h – Bourse du travail 67 rue Turbigo 75003.

Mardi 7 novembre 2017 – Exposé-débat « Technologie, Technocratie, transhumanisme par PMO à 18h 30 – Mairie du 2^{ème} arrondissement, 8 rue de la Banque.

Mercredi 15 novembre 2017 à 14h 30 – Soutien à Stéphane Lhomme – métro Cité – « Refus du compteur d’Electricité Linky »